

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Pif gadget, Playboy et Têtu... arrêtez de nous prendre pour des cloches !.....	1
Reims : quand le sous-préfet « bordélique » la manifestation	2
Pétition contre la réforme des retraites	2
413 milliards d'euros pour la course aux armements !	2
Allocations chômage : un petit 1,9 % très insuffisant	2
Châlons en Champagne : Ecolab : unis pour gagner !	2
Sézanne : Johnson & Johnson.....	3
12 ^{ème} Congrès de la CGT Santé du Centre hospitalier Léon BOURGEOIS	3
53 ^{ème} congrès de la CGT : Unis et solidaires	4

Pif gadget, Playboy et Têtu... arrêtez de nous prendre pour des cloches !

Emmanuel MACRON interviewé dans Pif Gadget, Marlène SCHIAPPA secrétaire d'état à l'économie sociale et solidaire qui pose en Une de Play Boy, Olivier DUSSOPT, ministre du travail, qui dévoile son homosexualité dans Têtu (comme si ça intéressait les Français) alors que la colère contre la réforme des retraites ne faiblit pas.

Il y avait 6640 manifestants dans les rues de la Marne ce jeudi 06 avril, 3500 à Reims, 1500 à Chalons en Champagne, 1200 à Epernay, 230 à Vitry le François, 160 à Sézanne, 50 à Montmirail, mais ce gouvernement complètement déconnecté préfère faire diversion coûte que coûte plutôt que d'entendre la contestation qui secoue le pays depuis bientôt trois mois.

L'intersyndicale qui a été reçue ce mercredi 05 avril à Matignon, s'est déplacée pour rien. Comme c'était prévisible, la 1^{ère} ministre a refusé de revenir sur la réforme des retraites sans mesurer les conséquences de ce refus pour la démocratie sociale.

Présente pour la première fois au sein de l'Intersyndicale, Sophie Binet, nouvelle secrétaire générale de la CGT a déclaré : « Nous avons trouvé face à nous un gouvernement radicalisé, obtus et déconnecté » ; elle a déploré une « stratégie jusqu'au-boutiste, violente et irresponsable » Mme Borne peut en être assurée, la mobilisation continuera sous une forme ou sous une autre, jusqu'au retrait.

Prochaine journée de mobilisation le jeudi 13 avril, veille de la décision du Conseil constitutionnel sur la conformité de la loi et sur le référendum d'initiative partagée (RIP) demandé par la NUPES, souhaité par 69% des Français.

Du 27 au 31 mars s'est tenu à Clermont-Ferrand, notre 53^{ème} Congrès confédéral, sur les terres volcaniques d'Auvergne, avec des débats en fusion, qui démontrent la vitalité de notre syndicat. Notre CGT a su en sortir unie et rassemblée, avec une direction qui reflète bien sa diversité et des orientations de combat largement approuvées.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général Adjoint de l'UD



11 avril 2023

#12

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

ud51@cgt.fr

www.udcgt51.fr



Reims : quand le sous-préfet « bordelise » la manifestation



Le 5 avril l'Intersyndicale a saisi le juge en référé, afin de faire annuler la modification par le sous-préfet du parcours de la manifestation du 6 avril. C'est la quatrième fois en moins d'un mois que le sous-préfet impose des modifications, alors que tout le monde s'accorde à reconnaître que les manifestations organisées par les syndicats se sont toujours déroulées dans le calme à Reims.

Cette fois la coupe est pleine et l'Intersyndicale a donc décidé de saisir le juge des libertés, afin de faire annuler cette décision sans justification crédible. Le sous-préfet de Reims doit comprendre une bonne fois qu'on ne touche pas impunément à la liberté de manifester, indissociable de la liberté d'expression.

Bien malheureusement, le juge a donné raison au sous-préfet, mais on se souviendra longtemps du « bordel » qui en a découlé pendant toute la matinée dans les rues de Reims. Pas moins de quatre cortèges se sont formés, refusant le parcours imposé, empruntant des itinéraires différents et se croisant au gré du hasard et des déplacements des forces de l'ordre, visiblement dépassées. Une belle pagaille dont le sous-préfet de Reims porte l'entière responsabilité.

Pétition contre la réforme des retraites

Presque 1 200 000 signataires sur la pétition unitaire contre cette réforme des retraites injuste et brutale, qui va frapper l'ensemble des travailleurs et en particulier les femmes, les précaires, les carrières longues, les métiers pénibles, les salariés aux plus bas revenus. Une réforme qui ne répond

à aucune nécessité économique et qui ne vise qu'à rassurer l'Europe et les marchés financiers. D'autres solutions sont possibles, signez et faites signer la pétition pour atteindre les 1 500 000 signataires !



413 milliards d'euros pour la course aux armements !

Pour les sept ans à venir, la France va consacrer un budget colossal aux armées. La loi de programmation militaire (LPM) sera dotée de 413 milliards d'euros, soit 59 milliards par an de 2024 à 2030 !

Un montant colossal à comparer au soi-disant déficit du système des retraites qui serait, lui, de l'ordre de 13,5 milliards d'euros en 2032 selon le COR (Conseil d'Orientation des Retraites).

Au-delà de nos retraites, combien d'hôpitaux, d'écoles, de transports en commun, de services publics de proximité, combien de salaires et de pensions pourrait-on financer en plus avec une telle somme ?

Allocations chômage : un petit 1,9 % très insuffisant

Réuni de façon urgente à la demande des organisations syndicales, le conseil d'administration de l'UNEDIC a acté une revalorisation de 1,9 % pour prendre en compte l'inflation et la hausse des prix à la consommation (+ 5,6 % selon l'INSEE).

Une augmentation concédée par le patronat, évidemment insuffisante au regard des besoins des privés d'emploi, mais aussi des augmentations

des minimas sociaux et du SMIC. La mise en œuvre se fera à compter du 1er avril. Sur proposition de la CGT, les organisations syndicales ont par ailleurs exigé l'instauration d'une allocation plancher pour tous les allocataires dès le 1er juillet prochain.

Châlons en Champagne : *Ecolab : unis pour gagner !*



Lundi 3 avril, les salariés d'Ecolab (entreprise spécialisée dans les détergents et désinfectants industriels), ont voté la reprise après trois jours de grève. 90 % des salariés (150 sur 180 salariés !) ont débrayé avec le soutien de l'Union Locale CGT. Une mobilisation qui faisait suite au blocage de la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire).

Ils ont obtenu :

- Une prime de transport de 60 € par mois
- 2 jours de congés pour enfant malade rémunérés à 100 %
- 2 jours de congés pour enfant handicapé rémunérés à 100 %
- L'augmentation du budget activités sociales et le paiement de 2 jours de grève sur 3 ;

Même si les augmentations de salaire à 2,6 % sont encore bien trop limitées, au regard de l'inflation et des profits engrangés par le groupe au niveau européen et mondial, les salariés en lutte ont fait la preuve qu'ils étaient bien plus forts quand ils étaient unis et déterminés.

Sézanne : Johnson & Johnson

Chez Johnson and Johnson, entreprise de la chimie à Sézanne, les salariés ont très majoritairement accordé leurs suffrages à la CGT qui l'a emporté avec 56 % des voix face à FO,

avec un taux de participation particulièrement élevé avec plus de 90 % des inscrits. C'est un juste retour des choses pour la CGT après la perte sur le tapis vert d'un certain nombre d'élus, lors de la précédente mandature en raison d'une procédure en justice intentée par deux autres syndicats.

Avec cinq élus sur six dans le collège 1 et un élu sur quatre dans le collège 2, Tristan FOURÉ et toute l'équipe de la CGT auront toute légitimité pour faire vivre notre syndicalisme de lutte et de proposition dans l'entreprise.

Châlons en Champagne : *12^{ème} Congrès de la CGT Santé du Centre hospitalier Léon Bourgeois*

Le Congrès s'est tenu mardi 4 avril. Au-delà de la réforme des retraites, les débats ont porté sur la question des salaires et de la souffrance au travail, du manque de personnel et de la non reconnaissance des métiers.

Ont été débattus le projet de construction d'un nouvel hôpital, dont le budget a été rabaissé par l'ARS (de 84 à 30 millions d'euros !), le logiciel HUBLO dédié à la mobilité interservices, la mise en place des Groupements Hospitaliers en Territoire (GHT), qui pourrait menacer la pérennité de certains services jugés pas assez rentables. Exemple avec la maternité qui n'assure « que » 700 naissances alors qu'il en faudrait 1000...



Le syndicat, fort de sa centaine d'adhérents, s'est doté d'une commission exécutive rajeunie et qui souhaite impulser une nouvelle dynamique, entre autres au niveau de la communication.

Son document d'orientation a été adopté à l'unanimité, il place en son cœur la défense de l'hôpital public, torpillé par les réformes successives de SARKOZY, HOLLANDE et MACRON, car la santé n'est pas une marchandise.

53^{ème} congrès de la CGT : *Unis et solidaires*



Les 942 délégué.es représentant les syndicats CGT des entreprises et services publics de toute la France se sont réunis en congrès du 27 au 31 mars dernier à Clermont-Ferrand.

Pendant toute cette semaine, les délégué.es ont échangé, confronté leurs idées et décidé des orientations pour les 3 prochaines années.

Aussi, les nombreux débats ont permis d'acter des orientations qui ont participé au rassemblement des congressistes autour des valeurs fondamentales qui unissent tous les syndiqués de la CGT.

La nouvelle Commission Exécutive Confédérale à parité constituée de 66 membres et la Commission Financière et de Contrôle constituée de 5 membres ont été élues à la majorité. Pour la première fois en 128 ans, la CGT a élu une dirigeante femme comme Secrétaire Générale, Sophie BINET.

Le Bureau Confédéral a aussi été élu à la majorité, il est composé à parité de 10 membres.

Au coeur des débats de ce congrès : la lutte historique en cours contre la réforme des retraites. Une motion a été adoptée. Elle réaffirme notre volonté de gagner le retrait de la réforme des retraites imposée par le gouvernement et le patronat. Les congressistes appellent les travailleuses et les travailleurs à amplifier le rapport de force par la multiplication des grèves reconductibles, des actions de blocages et d'occupations de sites décidées par les grévistes en assemblées générales.

La CGT s'est engagée dans un cadre unitaire et a fait du 6 avril une journée de mobilisation massive et d'ampleur.

La victoire est à notre portée !



Epernay, 6/04/23



Reims, 6/04/23



Montmirail, 6/04/23



Châlons en Champagne, 6/04/23



Epernay, 6/04/23



Reims, 6/04/23



**MIEUX VAUT
QUELQUES JOURS
DE GALÈRE**

QU'UNE RETRAITE DE MISÈRE



13 avril 2023